

BRUSSEL (POU)BELLE

POSITION SUR LA PROPRETÉ PUBLIQUE ET LA GESTION DES DÉCHETS À BRUXELLES

Introduction : Qui sommes-nous, et que voulons-nous réaliser

Bruxelles est une ville que nous sommes fiers d'appeler notre maison — vibrante, créative, diverse et pleine de vie. Malheureusement, Bruxelles fait face à un problème persistant de déchets. Les trottoirs encombrés, les sacs débordants et les dépôts illégaux frustrant chaque jour les résidents et les visiteurs, donnent aux espaces publics un aspect négligé et moins sûr, et nuisent à l'image de la capitale. Les rues propres ne sont pas un luxe : elles sont essentielles pour une ville sûre, accueillante et source de fierté.

BRUSSEL (POU)BELLE est un collectif citoyen apolitique de résidents engagés de la plupart des communes bruxelloises, dont Anderlecht, Bruxelles-ville, Etterbeek, Forest, Ixelles, Jette, Molenbeek, Saint-Gilles et Schaerbeek. En peu de temps, nous avons mobilisé plus de 1000¹ citoyens qui en ont assez des déchets quotidiens sur nos trottoirs et dans les espaces publics. Il est temps d'agir.

Notre mission en tant que collectif de citoyens est claire : nous voulons influencer la politique bruxelloise pour transformer Bruxelles en une région plus propre, plus sûre, plus verte et tout simplement plus vivable. Le problème de la propreté en Région de Bruxelles-Capitale étant structurel, il requiert des solutions structurelles et une coopération étroite entre les citoyens, les autorités, les responsables politiques et tous les autres acteurs concernés.

Ce document a été initialement créé pour soutenir les représentants élus aux niveaux municipal et régional afin d'élaborer un chapitre solide sur la propreté dans les accords de coalition politique. Alors que la situation en Région de Bruxelles-Capitale se dégrade, ces points sont aujourd'hui plus pertinents que jamais.

La propreté comme priorité

La propreté doit être une priorité absolue pour les autorités régionales et communales.

Les études² montrent qu'un faible niveau de propreté urbaine nuit à la qualité du cadre de vie, entrave les tentatives de créer des quartiers plus mixtes socialement et d'améliorer la cohésion sociale, et est souvent liée à d'autres formes de désordre et de criminalité (par exemple, la violence liée à la drogue ou les infractions routières). Un manque de propreté donne également la fausse impression d'un certain laxisme à Bruxelles. Cela doit cesser. Les habitants de Bruxelles, confrontés à l'un des coûts de la vie les plus élevés en Belgique, ainsi que les navetteurs et les touristes nationaux et internationaux méritent une ville propre et sûre où les règles de base relatives à l'espace public sont respectées.

Lors de la campagne politique pour les dernières élections municipales (2024), tous les partis politiques ont convenu que la propreté devait être une priorité. Ils étaient largement d'accord sur les

¹ <https://democratie.brussels/suggestions/i-141?locale=fr>

² Andrea Bortolotti, « Refuse of the city: rethinking waste management in Brussels », Brussels Studies, <http://journals.openedition.org/brussels/5680>

principales initiatives à mettre en œuvre (voir notre questionnaire préélectoral³). Maintenant, il est temps de matérialiser ces bonnes intentions et de les traduire en actions et résultats visibles. La propreté doit être l'une des premières priorités pour toute la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour notre part, nous sommes prêts à travailler ensemble sur les solutions.

Simplification et clarification institutionnelles

Les responsabilités en matière de gestion des déchets à Bruxelles sont fragmentées, ambiguës et très complexes. Cela conduit trop souvent à un manque de clarté sur qui est responsable, un manque de transparence à l'égard des résidents bruxellois et des agendas contradictoires des différents acteurs. La collaboration inefficace et le nombre absurde élevé de parties impliquées sont particulièrement visibles dans les zones des gares (par exemple, Gare du Midi et Gare du Nord), les frontières entre les municipalités et les routes régionales⁴. La clé d'une Région de Bruxelles-Capitale propre est la simplification institutionnelle et la clarification des responsabilités. La division peu claire et non transparente des tâches ne peut plus être une excuse pour les rues sales, et nous ne pouvons plus accepter les chevauchements de compétences qui se sont accumulés au fil du temps. Les tâches doivent être clairement définies, attribuées et communiquées de manière transparente.

Nous plaçons pour :

- Clarification des responsabilités
 - Abandonner le **système obsolète et illogique de classification des rues** (routes régionales et communales). Les municipalités devraient être responsables de bout en bout du nettoyage, du contrôle et de l'application des règles.
 - **Coordonner la politique et l'approche générale de gestion des déchets** pour toute la Région de Bruxelles-Capitale au niveau régional.
 - Introduire **des accords formels entre les acteurs** sur la responsabilité de chacun (à un niveau suffisamment granulaire).
 - **Allouer des ressources** en alignement avec la répartition convenue des tâches.
- Utilisation de la structure **Clean.Brussels** : Faciliter un échange périodique entre les parties concernées. Le cadre de Clean.Brussels devrait être relancé et utilisé pour des consultations périodiques entre les principales parties concernées, afin de créer un espace de discussion et de résolution de problèmes.

Gestion des déchets

Une gestion des déchets plus efficace, flexible et moderne est nécessaire. Le système actuel obsolète de collecte des sacs « porte à porte » ne convient pas à tout le monde et cause de nombreux problèmes liés à la propreté des espaces publics. Les sacs poubelles devraient être remplacés progressivement par des conteneurs de déchets⁵.

³ Voir <https://linktr.ee/brusselpoubelle>, section Politicians Questionnaire

⁴ Voir le rapport de City Tools commandé par Bruxelles Propreté.

⁵ Cette solution a été clairement préférée par pratiquement tous les partis politiques; voir notre questionnaire préélectoral³.

Nous plaçons pour :

- Installer un réseau suffisamment dense de **conteneurs souterrains** dans les quartiers où cela est possible et où cela a du sens en tenant compte des contextes locaux spécifiques ; utiliser des **conteneurs classiques** dans d'autres endroits. Lancer des projets pilotes dans divers quartiers.
- **Surveiller** de tels conteneurs souterrains : utiliser des capteurs pour surveiller le taux de remplissage afin d'optimiser la collecte ; installer des caméras pour éviter les perturbations autour des conteneurs. Initialement, le personnel sur place peut assurer le suivi et le contrôle.
- **Améliorer le système actuel** : Adapter la fréquence de collecte des déchets en fonction des besoins de chaque quartier et déployer des équipes de réponse rapide et de contrôle qualité. Organiser des actions locales pour les déchets encombrants. Rendre les conteneurs de déchets (hors sol) obligatoires pour les détaillants dépassant un certain volume et augmenter les contrôles.
- (Alternativement ou ad interim) **Introduire un point de collecte centralisé pour les déchets commerciaux** dans un espace fermé et contrôlé, accessible uniquement à ceux qui signent un contrat commercial obligatoire avec le collecteur de déchets concerné.
- **Intégrer la gestion des déchets dans la conception des espaces publics** : améliorer la visibilité des poubelles, des conteneurs, des toilettes publiques, des centres de tri et des parcs de recyclage mobiles.
- **Recycparks**
 - Améliorer l'**accessibilité des Recycparks** : augmenter le nombre de Recycparks et les répartir sur le territoire (pas seulement en périphérie), abolir la division entre les parcs de recyclage régionaux et municipaux pour s'assurer que tous les Bruxellois aient accès à tous les Recycparks.
 - Évaluer la **politique tarifaire** en ligne avec l'objectif de maximiser la part des déchets apportés dans l'environnement contrôlé des parcs de recyclage (vs. déversé dans les rues).
 - Amener les **parcs de recyclage mobiles** dans les quartiers plus souvent (mensuellement) et encourager le don et la réutilisation via des « Re-Use Corners ».
- **Nettoyer soigneusement les trottoirs**, notamment à l'eau.
- **Recyclage**
 - **Soutenir les initiatives de recyclage** dans la région (y compris la réutilisation des matériaux provenant des parcs à conteneurs et des chantiers régionaux) et promouvoir le tri des déchets et les applications de recyclage telles que l'application Looping⁶.
 - Introduire un **système de consigne pour les canettes et les bouteilles en plastique**, en collaboration avec les autres régions.

⁶ <https://www.looping.green/>

Prévention et sensibilisation

Malheureusement, trop de gens à Bruxelles ne sont pas très civiques en ce qui concerne la propreté publique. Les actions d'éducation et de sensibilisation sont donc essentielles. Les communes et la Région ont un rôle important à jouer à cet égard.

Nous plaidons pour :

- **Éducation**
 - Fournir une **trousse d'information de base pour tous les nouveaux résidents** : fournir à tous les nouveaux résidents (lors de l'inscription dans la nouvelle municipalité) un livret d'information sur les règles de propreté, les amendes, les calendriers de collecte, etc. Rendre ces informations disponibles dans autant de langues que nécessaire compte tenu du mélange sociodémographique local (« traductions de courtoisie »); suivi avec des visites ciblées sur site dans les zones connues pour être problématiques du point de vue de la propreté.
 - Faire en sorte que les règles et les meilleures pratiques en matière de propreté soient plus visibles dans les **programmes d'intégration obligatoires** pour les nouveaux arrivants.
 - Encourager la **coopération entre les écoles et les municipalités** : co-organiser des actions régulières de nettoyage et de sensibilisation avec les enfants (par exemple, Opération Recyclons⁷); inclure les règles sur l'espace public et la gestion des déchets dans le cadre d'une éducation citoyenne dans les écoles.
- **Participation citoyenne**
 - Nommer des « **gestionnaires de quartier** » ou des « **ambassadeurs de la propreté** », qui agissent comme un pont entre les citoyens et les administrations publiques et jouent un rôle clé pour accroître le contrôle dans le quartier, améliorer la communication avec la population locale, examiner les problèmes et proposer des solutions.
 - Déployer le concept de **comités de propreté** déjà mis en œuvre avec succès dans plusieurs municipalités⁸. Assurer au moins une réunion de suivi semestrielle.
 - Organiser (ou faciliter l'organisation) d'actions de nettoyage locales régulières (similaires au programme Wake up, Clean Up program⁹). Fournir aux participants des récompenses symboliques (par exemple, un bon d'achat chez un commerçant local ou un nouvel arbre dans leur rue).
 - **Motiver les citoyens** à nettoyer la zone devant leur maison.
- **Aménagements ciblés des espaces publics**
 - **Améliorer et entretenir les espaces publics** : des espaces attrayants et bien entretenus encouragent les résidents à être fiers de leur environnement et à réduire les déchets. Les exemples incluent des espaces verts, des peintures murales et d'autres projets artistiques communautaires.

⁷ <https://environnement.brussels/enseignement/operationrecyclons>

⁸ Par exemple, à Bruxelles: <https://www.bruxelles.be/comites-de-proprete>, ou à Ixelles: <https://www.ixelles.be/site/864-Comites-proprete>

⁹ <https://www.arp-gan.be/fr/wake-up-clean-up>

- Encourager les comportements positifs par des incitations subtiles (« **nudging** »), telles que des flèches indiquant l'emplacement des poubelles ou des pochoirs temporaires sur les trottoirs pour décourager l'urination publique ou les déjections canines.
- **Communiquer** largement sur les actions et leur impact en utilisant les canaux traditionnels et les médias sociaux ; collaborer avec des influenceurs de différents groupes sociaux pour renforcer le message.

Application et sanctions

Aucune règle n'est respectée sans une application effective (cf. règles de sécurité routière). L'une de nos priorités est d'intensifier les mesures d'application des lois sur le dépôt sauvage et le dépotoir (déversement illégal de déchets). Des contrôles plus stricts, plus ciblés et plus fréquents ainsi que des sanctions efficaces sont essentiels pour améliorer la sensibilisation du public et l'intolérance à l'égard des déchets.

Nous plaidons pour :

- Gestion efficace du système d'amendes et des conséquences
 - **Maximiser l'utilisation des systèmes d'amendes existants** (par exemple, sanctions administratives communales ou taxes communales).
 - Infliger une **amende immédiatement aux contrevenants**, sans avertissement préalable (ce qui est une charge administrative et souvent une excuse pour ne pas imposer l'amende).
 - Rendre le **service communautaire obligatoire** pour les contrevenants (sous réserve d'une modification de la législation¹⁰).
 - **Augmenter le nombre de contrôles** pour augmenter la probabilité d'être attrapé, y compris pour les sacs de déchets déposés de manière inappropriée.
 - Pour les **entrepreneurs** reconnus coupables de dépôt sauvage, en plus d'une amende, **retirer leur enregistrement** pour opérer dans la Région de Bruxelles-Capitale et les **exclure des appels d'offres publics**. Aussi, appliquer une amende supplémentaire à l'entrepreneur principal dans le cas où l'infraction est commise par l'un de ses sous-traitants.
- Davantage de ressources et une meilleure efficacité
 - **Responsabiliser et former davantage de personnel régional et municipal pour (être autorisé à) imposer des amendes**, voire privatiser l'application (cf. ce qui est déjà fait pour les amendes de stationnement). Cela augmenterait la probabilité d'être pris et allégerait la charge de travail des forces policières.
 - Élargir les **responsabilités des gardiens de la paix** pour qu'ils s'adressent aux personnes sur leur mauvais comportement lorsqu'ils sont vus en train de jeter des déchets (et si possible, les autoriser à infliger une amende pour un tel comportement).

¹⁰ D'après ce que nous comprenons, cette mesure nécessiterait une modification de la législation au niveau régional, car le service communautaire ne peut actuellement être effectué que sur une base volontaire.

- Augmenter la **présence sur la rue des agents de police** et leur demander d’agir également en cas de délit de propreté.
- Utilisation des données et technologies intelligentes
 - Utiliser des **caméras mobiles intelligentes** dans les endroits où le déversement illégal est connu pour se produire fréquemment.
 - **Exploiter les données** (par exemple, celles de l’application FixMyStreet, des plaintes des riverains) pour identifier les zones problématiques et y déployer plus d’efforts. Veiller à ce que ces données soient accessibles par tous les acteurs concernés dans l’ensemble du territoire régional.
- Renforcer le contrôle des activités commerciales (mesures aisément applicables)
 - Appliquer des **contrôles plus stricts sur tous les acteurs commerciaux** en ce qui concerne le respect des contrats de collecte obligatoire des déchets. Vérifier fréquemment que le volume déclaré dans le contrat est conforme au volume attendu pour leur activité commerciale respective. Veiller à ce que les nouveaux acteurs commerciaux soient bien conscients de leurs obligations avant d’être autorisés à commencer leur activité.
 - Réviser les **compétences d’application de Bruxelles Propreté** à cet égard (conflit d’intérêt, car cette société est également active dans la collecte des déchets commerciaux).
 - Faire respecter l’**obligation de garder le trottoir devant ses locaux propres**¹¹.
 - Contrôler les fournisseurs sur l’utilisation des **sacs en plastique non réutilisables interdits** (par exemple, les vendeurs sur les marchés en plein air).

Gestion efficiente

Une gestion efficace des ressources publiques est cruciale pour faire une différence durable et visible, en particulier compte tenu des contraintes budgétaires actuelles aux niveaux régional et municipal.

Nous plaidons pour :

- Définir des objectifs ambitieux et mesurables (KPI)
 - **Définir des objectifs** au niveau des quartiers, mesurant les résultats (par exemple, zéro canette dans les rues) plutôt que les intrants (par exemple, la fréquence du nettoyage). Mesurer fréquemment les progrès par rapport à ces objectifs, en utilisant des technologies de pointe.
 - **Rendre compte publiquement de la progression** de ces objectifs.
- Génération et partage d’analyses
 - **Recherche sur les facteurs sous-jacents** du dépôt de déchets sauvages, à un niveau suffisamment granulaire (par exemple via des questionnaires locaux) en partenariat

¹¹ Article 17 du Règlement de Police, https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/Reglement_de_police_-_Politiereglement.pdf

avec les départements d'urbanisme ou de sociologie de la VUB/ULB ou des consultants spécialisés.

- **Mieux exploiter les données disponibles**, notamment celles de l'application FixMyStreet, et les partager entre tous les acteurs concernés, y compris les citoyens.
 - **Fonctionnement de Bruxelles Propreté**
 - **Abolir la règle du « fini fini »**, qui permet à une équipe de rentrer chez elle après un tour de collecte, quelle que soit l'heure de la journée. Ce système encourage la rapidité au détriment de la rigueur et de la qualité, et augmente le risque d'accidents.
 - Effectuer une **évaluation périodique, de préférence externe, du fonctionnement de Bruxelles Propreté** pour identifier les possibilités d'amélioration et fournir des recommandations ciblées.
 - **Gestion budgétaire** : Optimiser les budgets et **réinvestir les revenus générés par les amendes** dans la propreté.
-

**BRUSSEL
(POU)BELLE**

 www.brusselpoubelle.be  help@brusselpoubelle.be

 [@brussel_poubelle](https://www.instagram.com/brussel_poubelle)  [brusselpoubelle.bsky.social](https://twitter.com/brusselpoubelle.bsky.social)  [@BrusselPoubelle](https://www.facebook.com/BrusselPoubelle)